

## Les outils que MOBI'dule met à votre disposition :

- Un site internet avec des informations, une base de donnée, des ressources, des contacts.

[www.mobidule.org](http://www.mobidule.org)



- Des plaquettes pour faire connaître le projet autour de vous.



- Une exposition « **Marchons vers l'école** ».  
(60x120 cm / 120x120 cm)

- Une affiche pour vos événements.  
(format 30 x 60 cm)



- Un Film d'animation réalisé par des enfants :  
« **Le Carapattes** ».  
(11 min 02 + bonus avec photos du tournage)



- Un livret pédagogique « **L'éco-mobil'** ».



Pour plus d'informations concernant les ateliers pédagogiques sur le thème de l'écomobilité, contactez :

# MOBI'dule

le réseau de l'écomobilité en Midi-Pyrénées :

tel : 05 61 53 03 52

mail : [contact@grainemidipy.org](mailto:contact@grainemidipy.org)

<http://www.mobidule.org>

représenté localement par :



Projet cofinancé par l'Union européenne. L'Europe s'engage en Midi-Pyrénées avec le Fonds européens de développement régional.

conception graphique : [www.delphinefabro.com](http://www.delphinefabro.com)





# Un carapatte (ou pédibus) pour dynamiser votre territoire !

## Le carapatte, un projet transversal qui :

- s'appuie sur une démarche citoyenne, volontaire et bénévole
- crée du lien social : les parents apprennent à monter un projet ensemble, à s'investir collectivement dans une action concrète et conviviale
- améliore la sécurité sur le trajet vers l'école
- réduit l'encombrement autour de l'école, les nuisances et la pollution de l'air autour de l'école
- permet la pratique d'une activité physique
- s'inscrit totalement dans la démarche de développement durable de votre commune

# En tant qu'élu d'une collectivité, vous êtes un acteur clé de ce projet pour :

## • Initier le projet

### Nadine, élue aux affaires scolaires :

« J'ai parlé du carapatte au cours des conseils d'école auxquels j'assiste, et les parents d'élèves élus, ainsi que les enseignants ont accueilli le projet avec enthousiasme ! C'est comme cela que le projet a démarré sur notre commune. »

## • Sécuriser les parcours

### Gérard, responsable voirie et mobilité :

« Nous avons parcouru, avec les parents, les lignes de carapatte qu'ils envisageaient, afin de les valider ensemble au regard de la sécurité routière. A un endroit précis, où la sécurité des enfants l'exigeait, nous avons tracé un nouveau passage piéton et nous avons installé 2 barrières aux abords de l'école. Nous avons de vieux panneaux de circulation que nous avons « recyclés » en panneaux de carapatte! »

## • Faciliter la mise en œuvre

### Christine, conseillère déléguée à l'environnement et au développement durable :

« Dès que nous le pouvons, nous essayons d'aider les parents porteurs du projet en leur mettant une salle à disposition pour les réunions, en donnant l'accès à la photocopieuse pour les questionnaires, les plaquettes, ou en les aidant pour la cartographie et la géolocalisation des enfants ».

## • Faire connaître, en rendant visible le projet

### José, chargé de communication :

« Dès qu'il y a un événement concernant le carapatte (inauguration, fête du carapatte, goûter de « relance » à la rentrée), les parents me le font savoir et c'est l'occasion de faire paraître un article dans le bulletin municipal. Chaque année, pendant la semaine de la mobilité, nous proposons un espace d'exposition et d'animations dans le hall de la mairie ».

## • Soutenir financièrement l'association porteuse du projet

**Sophie, maman porteuse de projet :** « L'association que nous avons créée pour le carapatte a obtenu de la mairie une subvention qui nous permet, chaque année, d'organiser des petits événements festifs autour du carapatte, d'acheter du petit matériel (gilets, ballons) et de couvrir nos frais de reprographie pour les documents que nous distribuons aux parents.

**Thomas, enseignant :** « Nous étions très intéressés pour impliquer l'école dans le projet de carapatte via des ateliers pédagogiques que nous proposaient la structure-relais MOBI'dule. Ceux-ci ont pu être mis en œuvre grâce au soutien de la mairie qui a contribué à leur financement. »

## • Fédérer les différents acteurs du projet

**Danièle, adjointe en charge du Développement Durable :** « Le carapatte fait partie intégrante de notre démarche Agenda 21. Il est une opportunité pour inciter les acteurs à travailler ensemble de manière transversale. Ainsi, nous avons pu associer le conseil municipal des jeunes, la police municipale, les enseignants, les parents d'élèves, et aussi l'association des randonneurs et le club des aînés! »

